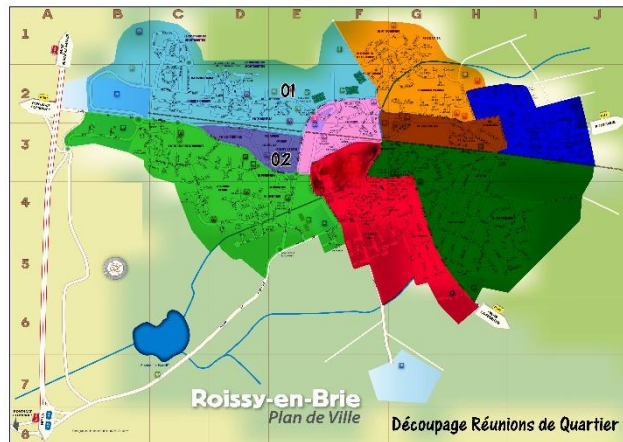


Samedi 13 juin 2015

ROISSY CENTRE – AULNES – SAULES – CORAIL – BOIS BRIARD



Elus présents :

François Bouchart, Maire

Jonathan Zerdoun, 1^{er} Maire-adjoint chargé du Développement urbain, des Travaux, du Cadre de vie et de l'Environnement

Gilles Houareau, Adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Tranquillité Publique

Martine Ponnvoy, Conseillère municipale, déléguée au Cadre de vie et à la Vie des quartiers

Techniciens présents :

Oury Diao, Collaboratrice de cabinet

Bénédicte Vallée, Directrice des actions citoyennes et politique de la ville

Pauline Azria, Responsable du service vie associative et citoyenneté

Environ 50 personnes étaient présentes à cette réunion

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de cette réunion de quartier.

Un diaporama des questions recueillis en amont sur la boîte contact citoyennete@roissyenbrie77.fr a été diffusé lors de cette rencontre afin de répondre aux questionnements des habitants du quartier.

PROPRETE

Pourquoi le parking d'Intermarché n'est pas entretenu par la Mairie, ni les alentours, et la végétation n'est pas coupée.

La mairie ne peut pas intervenir, puisque c'est une copropriété privée. La municipalité a cependant participé à des actions de nettoyage citoyen en partenariat avec le syndicat de copropriété du bâtiment E et G.

Lumière sur le Centre commercial de la Ferme d'Ayau

Dans l'attente d'une solution à long terme, Roissy Centre a fait l'objet cette année, de deux opérations de propreté, à l'initiative de la copropriété du bâtiment E, avec l'appui de la Ville. Pour améliorer le quotidien des habitants de ce quartier, les discussions avec les responsables de ces espaces privés se poursuivent.

Les espaces extérieurs du quartier du Centre commercial de la Ferme d'Ayau, sont des espaces privés. Jusqu'en 2011, ils étaient entretenus par l'Association Syndicale Libre de Roissy Centre (ASL), dont le syndic est le GIEP, société

gestionnaire de copropriétés. Depuis le 27 juin 2011, conformément à la décision de l'assemblée générale de l'ASL, la mission d'entretien des espaces verts a été redonnée à chacun des ensembles immobiliers pour ce qui relève de leur foncier propre. Une difficulté particulière s'est alors révélée concernant l'entretien des parcs de stationnement situés entre l'avenue de la Malibran et l'ancien Intermarché : le terrain doit être pris en charge pour partie par l'ASL (propreté, dépôts sauvages...) et pour l'autre par la copropriété du bâtiment E (espaces verts).

Après de nombreuses sollicitations citoyennes et interventions de la Ville auprès des différents intervenants, plusieurs décisions ont été prises. Ainsi, **des opérations de taille des arbustes, de tonte et d'enlèvement des dépôts sauvages devraient avoir lieu très prochainement.** Par ailleurs,

un accord a été trouvé pour procéder à la **fermeture du parking situé à proximité de la station de lavage.**

Afin d'assurer la salubrité de ces espaces privés ouverts à la circulation publique, la Ville restera particulièrement vigilante quant au respect des engagements de chacun.



- Roissy Mag' - 133 / Octobre 2013 -

Actu

PROPRETÉ

Ramassage citoyen !

La municipalité organise le samedi 13 décembre prochain un nettoyage citoyen dans le quartier de La Malibran.

Organisée avec le Centre social et culturel Les Airelles en partenariat avec le conseil syndical des bâtiments E et G, l'objectif de l'opération est de donner un coup de propre au quartier de Roissy Centre. Une initiative citoyenne qui a pour mission de sensibiliser les Roisséens à prendre soin de leur environnement. Pour les intéressés, le Centre social et culturel Les Airelles vous accueillera le samedi 13 décembre à 9h30 autour d'un petit déjeuner pour, ensuite, procéder au nettoyage. La fin de l'opération est prévue à 12h30. Il est recommandé de vous équiper de vieux vêtements et de gants de protection, si vous n'en possédez pas, ils vous seront fournis sur place. Circuler dans un quartier propre est toujours plus agréable... À nous d'en prendre soin !

Contact : Centre social et culturel Les Airelles
Tél. : 01 64 43 54 70 - airelles@roissyenbrie77.fr



La municipalité est également intervenue pour nettoyer les endroits souillés par l'incendie d'un commerce qui a eu lieu dans le quartier.

Une habitante rappelle que 3 personnes de la copropriété nettoient régulièrement les alentours du parking et s'occupent des espaces verts. L'entreprise d'élagage du conseil syndical des bâtiments E et G est intervenue les 11 et 12 juin pour élaguer une partie des espaces verts.

Concernant la station de lavage, Monsieur le Maire a écrit au propriétaire afin qu'elle soit retirée. Une demande a été faite à Intermarché afin de sceller les lucarnes situées sur le toit pour éviter le squat d'individus à l'intérieur du bâtiment.

Que faire des camions qui déchargent leur détritux sur le parking ?

Nous constatons en effet malheureusement la présence régulière de dépôts sauvages sur ce parking. Les opérations de nettoyage citoyen menées ont confirmé cette perception. Il faut la plus grande vigilance de chacun afin de prévenir ce genre de comportements.

Il existe des épaves dans le quartier.

En cas de stationnement abusif de véhicules sur le domaine privé, il appartient aux syndicats de requérir l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent afin de procéder à la mise en fourrière du véhicule.

Qui et pourquoi avoir choisi d'installer des bornes anti-passage au niveau de l'ancien Intermarché vers le bas du pont ?

Les bornes ont été installées par un syndic à la demande des copropriétaires pour éviter le passage entre les différents parkings. La mairie n'a pas condamné ce passage car il s'agit d'un lieu privé.

Résidence Corail : Pourquoi le parking souterrain est-il condamné à 90 % ?

Le parking est fermé pour éviter tout squat, ou incendie.

Résidence Corail : qui et pourquoi avoir condamné une partie des parkings sur l'ancienne friche d'Intermarché ?

Il a été fermé afin d'éviter que les gens ne déchargent leurs ordures de manière intempestive.

Qu'en est-il de l'avenir du quartier ?

Avec le nouveau projet, le quartier sera rénové. Celle-ci permettra une amélioration et un changement significatif de l'environnement.

Monsieur le Maire a rencontré à plusieurs reprises le promoteur afin que le projet soit revu.

Il faut que l'ensemble de l'ASL (Association Syndicale Libre) soit d'accord pour ce nouveau projet de construction et de rénovation qui comprend de manière générale la construction de nouveaux logements, la réfection des coursives et des évacuations d'eau, la réfection des terrasses des Bâtiments E et F, et l'ouverture d'un supermarché. M. le Maire tient à préciser que le projet présenté est différent de l'ancien projet : en effet, il comporte plus d'espaces verts permettant d'offrir un poumon vert à ce quartier qui en a besoin.

Pourquoi la superette n'est toujours pas installée ? Il n'y a plus de commerce depuis le départ d'Intermarché

Intermarché a choisi de partir du quartier car leur chiffre d'affaire ne permettait pas la viabilité de leur commerce.

Nous sommes en négociation avec différentes enseignes afin d'avoir un commerce sur place.

Les commerces sont tous loin du quartier, Aldi est aussi parti, avez-vous des solutions ?

Aldi n'arrivait pas à équilibrer ses comptes lorsqu'il était situé à la gare, depuis son déménagement le chiffre d'affaire de l'enseigne se porte mieux.

La municipalité ne peut interdire à un commerce de se déplacer. L'ancien Aldi va être transformé en grand centre médical regroupant de très nombreuses spécialités.

Pourquoi ne pas mettre en place des navettes gratuites pour aller sur les commerces

Monsieur le Maire souligne le fait qu'Intermarché aurait dû négocier à l'époque la mise en place de navette pour les habitants de Roissy centre, chose qui n'a pas été faite.

Il existe le "Roissy'Lien", ceux sont deux véhicules pour un transport collectif, à la demande des voyageurs (hors transports scolaires et sanitaires). Ils ont pour vocation d'assurer le déplacement des Roisséens à Mobilité Réduite de porte à porte

Les personnes intéressées par le service doivent, dans la mesure du possible, prévenir 48 h à l'avance afin de réserver un horaire. Cependant, il faut préalablement procéder à une inscription auprès du Relais des Sources. Les pièces suivantes seront demandées : photo d'identité, carte d'invalidité (ou certificat médical précisant la difficulté à se déplacer) et justificatif de domicile.

SECURITE

Des individus sont souvent en état d'ébriété dans le quartier

3 commerces vendent de l'alcool dans le quartier ne simplifiant pas le problème.

Le cahier des charges de la copropriété ne prévoit pas une restriction de ce type de commerce. Le syndic étudie en ce moment l'ajout de cette restriction.

La police municipale a fait un contrôle des différentes épiceries du secteur. De plus l'arrêté d'interdiction de vendre de l'alcool après 20 h a été élargi à Roissy centre.

Les effectifs de la police municipale ont été augmentés sensiblement et leur plage horaire le sera également jusqu'à minuit le week-end.

Eclairage

Problème d'éclairage sur le site de Roissy Centre

Le Maire insiste sur le fait que l'éclairage est privé sur ce quartier et est géré par l'ASL.

Pourquoi les projecteurs situés sur le toit des bâtiments sont-ils allumés très tôt dans l'après-midi des fois jusqu'à 3 heures avant le coucher ?

Ils sont allumés uniquement pour des tests de maintenance, sinon ils sont régulés par un minuteur et ne s'allument que selon certaines plages horaires.

Pourquoi les lumières de la partie condamnée du parking souterrain sont-elles allumées 24 sur 24 ?

Une partie de ce parking possède des box sécurisés éclairés par des lumières spéciales qui ne consomment pas beaucoup et permettent d'éviter des dégradations et autres actes de délinquance.

VOIRIE

Il y a un trou dangereux dans la chaussée rue des Aulnes.

Après vérification, la route est effectivement communale. Les seuls trous constatés sont ceux présents sur les entrées charretières (entrée parking) appartenant à la copropriété. Il revient donc à la copropriété d'effectuer les travaux.

EMPLOI

L'emploi est un problème récurrent qui a été soulevé par les jeunes présents à cette réunion. Les habitants présents évoquent le fait qu'ils sont discriminés par rapport au recrutement sur la ville, notamment avec le fast food qui a ouvert en 2014.

L'équipe municipale insiste sur le fait qu'ils mettent un point d'honneur à l'emploi Roissy-en-Brie

En 2014 sur 179 stagiaires acceptés, 118 étaient des Roisséens

Au 4 mai 2015 sur 54 stagiaires, 38 étaient de la ville

Sur 11 emplois d'avenir, 9 sont Roisséens

En 2014 sur 31 saisonniers 25 étaient de la ville

Cadre de vie

Les habitants se plaignent du manque de jeux pour leurs enfants.

Monsieur le Maire a rappelé la création d'un terrain multisport aux Aulnes près du collège Anceau de Garlande. Il ne faut pas non plus oublier l'existence des salles jeunesses (Corail et Sidney), ainsi que la présence du centre social et Culturel « les Airelles » qui propose une ludothèque et diverses animations ponctuelles.

L'équipe municipale souhaite insister sur le fait qu'il existe des aires de jeux sur la ville comme au parc de la Poste où se trouve un bac à sable et un jeu pour les jeunes enfants.

Une association s'est plainte du fait qu'on ne leur attribuait pas de salle.

Le service de la vie associative est là pour répondre aux demandes des associations, il a déménagé au 1^{er} étage du centre Les Airelles. N'hésitez pas à contacter le service sur associations@roissyenbrie77.fr

Un habitant a suggéré l'installation d'un panneau de limitation de vitesse pour les cyclistes qui circulent de manière trop rapide sur les voies piétonnes. L'équipe municipale explique que cela est une bonne idée.